



## LES SAVEURS DANS LES PRODUITS DE VAPOTAGE (mars 2021)



### Les produits de vapotage (cigarettes électroniques)

Les produits de vapotage, notamment les cigarettes électroniques, sont arrivées sur le marché canadien autour de 2009. Ces produits n'utilisent pas de tabac mais plutôt un « e-liquide » qui est chauffé et vaporisé à l'aide d'un dispositif muni d'une batterie. Avec la cigarette classique, l'utilisateur inhale la fumée provenant de la combustion de la cigarette, alors qu'avec le vapotage, c'est l'aérosol du e-liquide chauffé qui est inhalé. Les modèles ont beaucoup évolué au fil des années, et il en existe plusieurs centaines de différents: réutilisables ou jetables, dans une variété de formats et de puissances, avec diverses formulations de liquides, présentés en capsule ou en bouteille, avec ou sans nicotine, avec ou sans saveurs.

Plusieurs milliers d'arômes (au moins 7000, un nombre en progression constante) ont été répertoriés dans les liquides de vapotage, incluant ceux au goût du tabac, de menthol/menthe, de fruits et autres.<sup>1</sup> En principe, la promotion (et donc l'étiquetage) des produits aux saveurs de desserts, de confiseries et de boissons sucrées ou énergisantes sont interdites au Canada,<sup>2</sup> même si on en retrouve encore régulièrement chez les commerçants.<sup>3</sup>

Selon une présentation de BAT à des investisseurs en novembre 2020<sup>4</sup>, le dispositif VUSE (et ses capsules) représente 40% du marché (revenu) du vapotage au Canada et ce, suite à une augmentation de 16 points de pourcentage. Cette augmentation coïncide avec la multiplication des saveurs offertes dans la gamme des produits de vapotage commercialisés au Canada, passant de 4 en 2018 à 22 en 2021.

#### Liste non-exhaustive de saveurs présentement vendues au Canada, dont celles offertes pour les produits VUSE/VYPE (soulignées) commercialisées par BAT (maison-mère et propriétaire d'Imperial Tobacco):

Ananas Melon; Apple Crisp; Baie citronnée; Banana Ice; Banane; Berry Blast; Berry Medley Lemonade; Berry Twist; Black and White Delight; Black Currant Raspberry; Bleuet; Blueberry Kiwi; Caramba; Citrus Dream; Clair; Coffee Flavour; Concombre; Cuppa Joe; Deepfried Watermelon; Fraise; Frozen Dazzle Berry & Smash Berry; Fruit de la Passion; Fruits des Champs; Gin citronnée; Grape Berry Mix; Guava Peach; Hakuna; Harambae; Ice; Kanzi; Litchi; Mangerine Guava; Mangue; Melon d'eau; Menthe Poivrée Fraîche; Menthe Polaire; Menthe Veloutée; Nikko Iced; Orange Sanguine; Peach Apricot; Peach Blossom Lemonade; Pistachio; Pomme Kiwi; Raspberry Sour Apple; Raspberry Watermelon; Sabae; Skwezed Green Apple; Skwezed Grapefruit; Skwezed Peach; Tabac Aromatique; Tabac Doré; Tabac Riche; Tabac Velouté; Tropical Pucker Punch; TWIST Pampaya; Wild Watermelon Lemonade

## Vapotage chez les jeunes<sup>5,6</sup>

- La proportion des élèves du secondaire au Québec ayant vapoté dans les 30 jours a quintuplé en 6 ans, passant de 4 % en 2013 à 21 % en 2019.
- Le tiers des élèves du 5<sup>e</sup> secondaire vapote.
- Trois élèves vapoteurs sur dix vapotent tous les jours ou presque.
- L'augmentation de la consommation des produits de vapotage chez les jeunes est beaucoup plus abrupte que la baisse du tabagisme chez ces derniers.

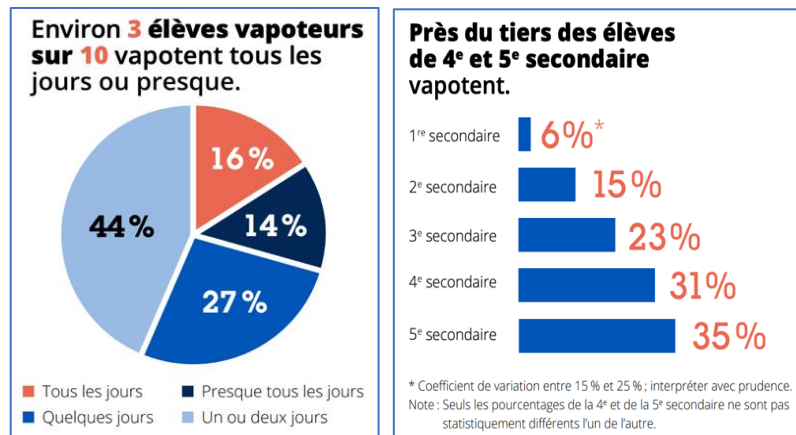
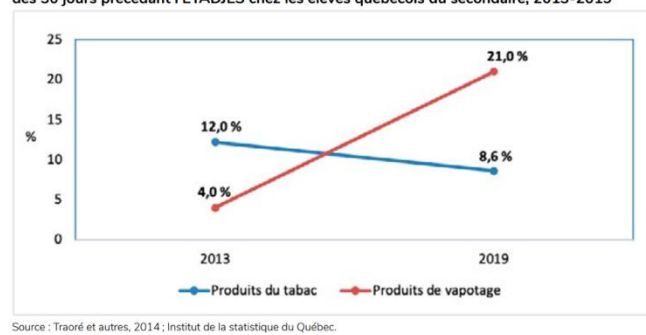


Figure 2 – Évolution de l'usage des produits du tabac et des produits de vapotage au cours des 30 jours précédant l'ETADJES chez les élèves québécois du secondaire, 2013-2019



## Vapotage chez les jeunes vs les adultes<sup>7</sup>

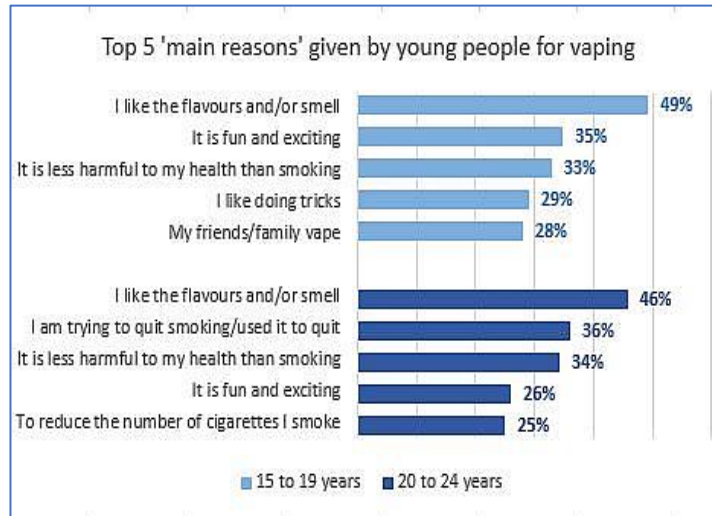
- La majorité (74%) des jeunes Canadiens de 15 à 19 ans qui vapotent n'a jamais touché au tabac.
- Près de la moitié du marché canadien du vapotage (et donc une proportion vraisemblablement comparable des profits) découlent de la consommation de leurs produits par des jeunes ou jeunes adultes : 699 000 jeunes vapotent (24 ans et moins) contre 761 000 adultes (25 ans et plus).

## Impact du vapotage chez les jeunes

- Le vapotage augmente le risque de tabagisme chez les jeunes. Selon une méta-analyse<sup>8</sup>, le fait de vapoter peut jusqu'à tripler le risque de fumer. Une étude plus récente chiffre cette probabilité à plus de quatre fois.<sup>9</sup>
- Une étude américaine estime que pour chaque adulte fumeur qui délaisse les cigarettes grâce aux produits de vapotage, 80 enfants commencent à fumer.<sup>10</sup>
- Le vapotage avec nicotine entraîne une forte dépendance qui peut s'installer beaucoup plus rapidement et s'avérer beaucoup plus puissante que celle provoquée par les cigarettes conventionnelles.<sup>11</sup>
- L'exposition à la nicotine pendant le développement du cerveau a des multiples conséquences néfastes sur la santé, dont l'altération du développement du cortex cérébral et de l'hippocampe chez les adolescents.<sup>12</sup>
- Avec ou sans nicotine, le vapotage engendre toute une gamme d'autres risques pour la santé<sup>13</sup>, incluant des conditions et maladies pulmonaires<sup>14</sup> ainsi que cardiaques<sup>15</sup>.

## Rôle des saveurs dans le vapotage chez les jeunes

- **L'essai des saveurs est la raison #1 (49%) fournie par les jeunes et les jeunes adultes expliquant pourquoi ils vapotent.**<sup>16</sup>



- **Les nouveaux utilisateurs ont une préférence pour les arômes particulièrement sucrés, tels que ceux de bonbons, de fruits, de gomme-balloune, de boissons non alcoolisées, etc.**<sup>17</sup>
- **Les jeunes ont l'impression que les cigarettes électroniques au goût de fruit, par exemple, sont moins nocives pour la santé que celles au goût de tabac.**<sup>18</sup>
- **La saveur de tabac est la seule à attirer les adultes de 25 ans et plus (21%) sans simultanément attirer un nombre comparable de jeunes (3%).**<sup>19</sup>
- **Les saveurs sont un facteur qui nuit à l'arrêt du vapotage chez les jeunes et les jeunes adultes.**<sup>20</sup> Même le Conseil des médecins hygiéniste recommande à ceux ayant vapoté dans le but d'arrêter de fumer de faire de l'arrêt du vapotage leur prochaine étape<sup>21</sup> en raison des risques associé aux vapotage prolongé.

## Solution réglementaire

- **Les groupes de santé qui luttent contre le tabagisme et le vapotage chez les jeunes réclament l'interdiction de toutes les saveurs dans les produits de vapotage, sauf celles au tabac.**<sup>22</sup>
- **Plusieurs juridictions ont adopté une interdiction complète des saveurs (sauf celles au tabac),** dont la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard, la Finlande et les états du Massachusetts, Rhode Island, New Jersey et New York, en plus de nombreuses municipalités.
- Les vapoteurs pourront se rabattre sur les produits de vapotage aux saveurs de tabac ou sans saveurs de même que sur les thérapies de remplacement de la nicotine qui sont homologuées par Santé Canada en tant que thérapies de remplacement de la nicotine pour la cessation (ex : gommes<sup>23</sup> et pastilles de nicotine) qui sont aromatisées (ex : orange, menthe).
- **Si les manufacturiers des produits de vapotage procédaient à soumettre leurs produits aux processus d'examen nécessaires pour l'homologation à titre de médicament, ces derniers pourraient eux aussi contenir certaines saveurs,** en plus de faire l'objet de publicités pour la cessation et d'être vendues dans les pharmacies. Aucun fabricant n'a choisi de soumettre un ou plusieurs de ses produits de vapotage pour une telle approbation, ni auprès de Santé Canada, ni auprès de la FDA.

## Arguments de l'industrie du vapotage

➔ L'Association canadienne du vapotage (ACV), qui représente les fabricants et boutiques de vapotage, dit qu'interdire les saveurs serait malavisé, **prétendant que la solution serait de restreindre « la vente aux magasins spécialisés dont l'accès est limité aux 18 ans et plus »** pour ainsi éliminer les « points d'accès pour les jeunes ». <sup>24</sup>

Or, :

- Il importe de noter que **le Conseil d'administration de CVA regroupe plusieurs importants fabricants et distributeurs de liquide de vapotage**,<sup>25</sup> dont le distributeur Pacific Smoke International qui commercialise la marque très populaire chez les jeunes : STLTH. Cette popularité découle notamment de sa promotion des saveurs et des autres attributs de leurs dispositifs sur les réseaux sociaux à l'aide de jeunes « influenceurs » payés par l'industrie<sup>26</sup>.
- **Le phénomène du vapotage chez les jeunes a commencé alors que le marché était essentiellement composé de boutiques de vapotage spécialisées**, soit bien avant la légalisation des cigarettes électroniques en mai 2018. En effet, tous les « Vape Shop » étaient techniquement illégaux avant cette date et ont donc aussi contribué à l'alimentation des jeunes en produits de vapotage.
- Une enquête effectuée en février et juin 2019 pour le compte de Santé Canada révèle que **les boutiques spécialisées constituent pour les mineurs, une source majeure d'approvisionnement**.<sup>27</sup>
- Santé Canada a constaté que **83 % des boutiques spécialisées de vapotage enfreignaient la loi fédérale en vendant des saveurs illégales, soit celles qui sont particulièrement attrayantes pour les jeunes**, et en faisant la promotion du vapotage par l'entremise d'attestations ou de témoignages. Ces données se basent sur 3 000 inspections effectuées en 2019 auprès des points de vente de produits de vapotage.<sup>28</sup>
- **En ce qui concerne l'interdiction de la vente aux mineurs, le taux de conformité au Québec est moins élevé chez les boutiques spécialisées de vapotage (84 %) comparativement à celui dans les détaillants du coin (90 %)**.<sup>29</sup>
- **Dans tous les cas, ces taux de conformité relativement élevés au Québec n'ont pas empêché l'augmentation fulgurante du vapotage chez les jeunes**. C'est la même chose que cela a toujours été pour le tabac : « même si les lois sur l'accès des jeunes rendent l'achat de cigarettes plus difficile, les adolescents utilisent simplement d'autres moyens pour se procurer des cigarettes »<sup>30</sup>, comme les sources sociales, les petits réseaux de distribution et, aujourd'hui, l'Internet... Tant que ces produits sont disponibles pour le public adulte, les jeunes trouveront un moyen d'y avoir accès.

➔ L'ACV cite l'étude « Flavored E-Cigarette Sales in the United States Under Self-Regulation From January 2015 Through October 2019 »<sup>31</sup> pour alléguer que « **les interdictions des saveurs se sont ... avérées inefficaces pour la prévention chez les jeunes** ». <sup>32</sup>

Or, :

- **L'étude citée par l'ACV a mesuré le vapotage chez les jeunes après qu'UN seul manufacturier (JUUL) ait volontairement retiré ses saveurs – sauf le menthol/menthe – du marché américain**.
- L'étude conclut qu'« **une fois que JUUL a retiré les arômes de fruits et de sucré des magasins, le menthol/menthe a dominé le marché des cigarettes électroniques** » et qu'on a pu observer « **une nouvelle montée des ventes d'arômes de fruits par les marques non JUUL** », confirmant l'importance d'interdire complètement les saveurs autres que celles du tabac. La même étude

précise par ailleurs que « l'expansion des ventes de JUUL a coïncidé avec une expansion des ventes aux fruits jusqu'en octobre 2018. »

- Une autre étude<sup>33</sup> analysant les impacts du retrait volontaire par JUUL Labs de la plupart de ses produits aromatisés aux États-Unis montre que les ventes totales des produits de vapotage ont par la suite chuté, mais que la proportion occupée par les produits mentholés a augmenté. Ici aussi, on constate l'importance de ne pas permettre d'exemptions autre que les saveurs du tabac.

➔ La Coalition pour les droits des vapoteurs du Québec (CDVQ) **demande ouvertement « si la CAQ et ses députés ont subi les pressions du lobby du tabac pour interdire les saveurs.** C'est tellement évident que les seuls gagnants de l'abolition des saveurs dans le vapotage seront les compagnies de tabac. »<sup>34</sup>

Or, :

- **Dans les faits, l'industrie du tabac s'oppose elle aussi à l'interdiction des saveurs dans les produits de vapotage,** demandant aux autorités d'au moins permettre certaines saveurs dont celle de menthe/menthol. En effet, chaque multinationale du tabac vend au moins une marque de cigarette électronique : British American Tobacco / Imperial Tobacco (VUSE/VYPE), Philip Morris / Rothmans Benson & Hedges (JUUL) et Japan Tobacco International (Logic) — et ces marques qui sont parmi les plus populaires au Canada comme dans le monde entier se vendent avec diverses saveurs.
- **Imperial Tobacco** dit ne pas croire que les cigarettes électroniques aromatisés provoquent le vapotage chez les jeunes<sup>35</sup> et **Japan Tobacco International (RBH)** dit que « l'interdiction des arômes dans les dépanneurs n'empêchera pas les jeunes de vapoter »<sup>36</sup>, pendant que **Philip Morris/RBH** s'est retiré du débat suite au scandale lié à la popularité du JUUL chez les jeunes américains et à ses techniques de marketing insidieuses.

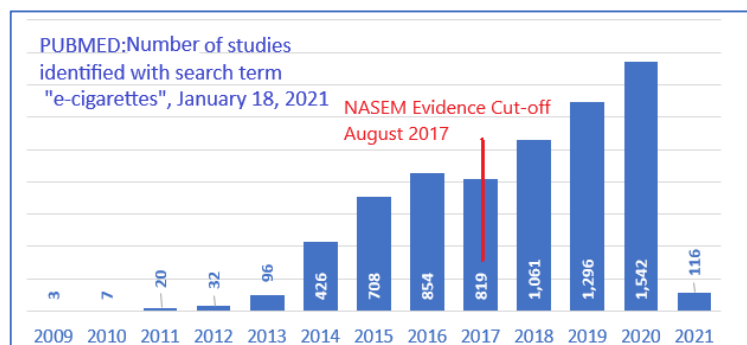
➔ **L'ensemble des opposants de l'interdiction du vapotage s'allie pour dire que le vapotage « constitue le meilleur moyen d'arrêter de fumer ».**<sup>37</sup>

Or, :

- Bien qu'il y ait certainement de nombreux cas de fumeurs qui réussissent à arrêter de fumer grâce à la cigarettes électroniques, **l'efficacité des produits de vapotage pour la cessation tabagique n'a pas été démontré à un niveau populationnel.** En effet, il n'y a jamais eu une prépondérance de preuve qui soutient le vapotage en tant qu'outil efficace pour la cessation tabagique. Les NASEM (*Académies nationales des sciences, du génie et de la médecine*) avaient colligé l'ensemble de la recherche disponible jusqu'en août 2017 et avait conclu que :

➔ « Dans l'ensemble, il y a peu de preuves que les e-cigarettes peuvent être des aides efficaces pour promouvoir le sevrage tabagique ». <sup>38</sup>

- Dès lors, les études scientifiques concernant ces produits se sont multipliées. Sur les quelques 7 000 études sur le vapotage répertoriées à la National Library of Medicine, plus de la moitié (57 %) ont été publiées après 2017. Et en général, les études plus récentes renforcent les liens déjà identifiés entre le vapotage et certains risques pour la santé, tout



en ajoutant de nouveaux risques. **Les nouvelles études ont également anéanti le peu d'espoir émanant du rapport de la NASEM en lien avec l'efficacité du vapotage pour la cessation tabagique à l'échelle populationnelle.**<sup>39</sup>

- Parmi la nouvelle recherche, on retrouve plus d'une centaine d'études scientifiques analysant les données de la plus importante enquête longitudinale et représentative, soit l'enquête PATH (Population Assessment of Tobacco and Health Survey) qui depuis 2013, suit la consommation de tabac et de cigarettes électroniques auprès de 46 000 Américains. Selon les Médecins pour un Canada sans fumée :
  - ➔ « **En général, les analyses des données de PATH montrent qu'au niveau populationnel, les cigarettes électroniques ne sont pas aidante pour arrêter de fumer, et même les utilisateurs de cigarettes électroniques qui ont réussi à arrêter de fumer continueront à être dépendants de la nicotine contenue dans leurs cigarettes électroniques.** »<sup>40</sup>
- L'ACV cite un sondage d'Abacus Data qui révélerait qu'une interdiction des saveurs résulterait avec « près de 30% des vapoteurs adultes risquent de retourner au tabac combustible ». Or, ce sondage n'est pas public. L'interprétation qu'en fait l'ACV (« risquent ») est particulièrement vague et peut signifier un « petit » risque ou un « grand » risque pour le tiers des vapoteurs... Impossible de savoir.

- 
- <sup>1</sup> **Direction des communications du Ministère de la Santé et des services sociaux**, Recommandation de mesures visant à encadrer le vapotage, Rapport du directeur national de santé publique, août 2020. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2020/20-289-03W.pdf>
- <sup>2</sup> **Santé Canada**, Réduire l'accessibilité et l'attrait des produits de vapotage pour les jeunes : Les mesures réglementaires possibles, document de consultation, avril 2019. <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/programmes/consultation-reduire-accessibilite-attrait-produits-vapotage-jeunes-mesures-reglementaires-possible/document.html#a4>
- <sup>3</sup> **Santé Canada**, « Promotion d'arômes interdits » dans *Rapport sur la conformité et l'application de la loi sur les produits de vapotage octobre - décembre 2019*. <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/tabagisme-et-tabac/vapotage/conformite-application-loi/rapport-octobre-decembre-2019.html>
- <sup>4</sup> Voir diapo 12: Bowles J. DG de **British American Tobacco/BAT**, « Delivering Growth through Transformation », UBS European Virtual Conference, 13 novembre 2020. [https://www.bat.com/group/sites/uk\\_\\_9d9kcy.nsf/vwPagesWebLive/DO6FKEVZ/\\$FILE/medMDBVWBC7.pdf](https://www.bat.com/group/sites/uk__9d9kcy.nsf/vwPagesWebLive/DO6FKEVZ/$FILE/medMDBVWBC7.pdf)
- <sup>5</sup> **Institut de la statistique du Québec**. « Enquête Québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et les jeux chez les élèves du secondaire, 2013 et 2019 ». <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/vapotage-et-consommation-des-produits-du-tabac-chez-les-eleves-du-secondaire-au-quebec.pdf>
- <sup>6</sup> Tableau présenté dans **Ministère de la Santé**, « Rapport de mise en œuvre 2015-2020 », page 5, novembre 2020. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2020/20-006-02W.pdf> basé sur l'EQTADJ de l'**Institut de la statistique du Québec**
- <sup>7</sup> **Statistique Canada** sur demande de Santé Canada, « Enquête canadienne sur le tabac et la nicotine (ECTN) », 7 juillet 2020. <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/enquete-canadienne-tabac-nicotine/sommaire-2019.html>
- <sup>8</sup> **Med-Archive**, "E-cigarette use and combustible tobacco cigarette smoking uptake among non-smokers, including relapse in former smokers: umbrella review, systematic review and meta-analysis", 16 septembre 2020. <https://www.medrxiv.org/content/10.1101/2020.09.16.20195438v1>
- <sup>9</sup> **Official Journal of the American Academy of Pediatrics**, (Olusegun Owotomo et coll.), "Smoking intention and progress from e-cigarette use to cigarette smoking", 9 novembre 2019. <https://pediatrics.aappublications.org/content/pediatrics/early/2020/11/05/peds.2020-002881.full.pdf>
- <sup>10</sup> **UCSF Center for Tobacco Control Research and Education**, "The best population model to date shows negative overall health impacts of e-cigarettes", 27 mars 2018. <https://tobacco.ucsf.edu/best-population-model-date-shows-negative-overall-health-impacts-e-cigarettes>
- <sup>11</sup> **New England Journal of Medicine**, "Adolescents' Use of "Pod Mod" E-Cigarettes — Urgent Concerns", 20 septembre 2018. <https://www.nejm.org/doi/10.1056/NEJMp1805758>
- <sup>12</sup> **US National Library of Medicine National Institutes of Health**, "Nicotine and the Developing Human A Neglected Element in the Electronic Cigarette Debate", 5 octobre 2016. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4594223/>
- <sup>13</sup> **Santé Canada**, "Les risques du vapotage", juin 2020. <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/tabagisme-et-tabac/vapotage/risques.html>
- <sup>14</sup> **ATS Journal**, "E-Cigarette Use Is Associated with Emphysema, Chronic Bronchitis and COPD", [https://www.atsjournals.org/doi/abs/10.1164/ajrccm-conference.2018.197.1\\_MeetingAbstracts.A6245](https://www.atsjournals.org/doi/abs/10.1164/ajrccm-conference.2018.197.1_MeetingAbstracts.A6245)
- <sup>15</sup> **Journal of American Heart Association**, "Alterations in Vascular Function Associated With the Use of Combustible and Electronic Cigarettes", 29 avril 2020. <https://www.ahajournals.org/doi/full/10.1161/JAHA.119.014570>
- <sup>16</sup> **EnviroNics Research**, sondage réalisé par pour le compte de **Santé Canada**, « Sondage par panel de vapoteurs visant à mesurer les attitudes et les comportements à l'égard des produits de vapotage », 29 mars 2019. [http://publications.gc.ca/collections/collection\\_2019/sc-hc/H14-316-2019-fra.pdf](http://publications.gc.ca/collections/collection_2019/sc-hc/H14-316-2019-fra.pdf) ; tableau fourni par **Médecins pour un Canada sans fumée**, « *Newly-released Health Canada research provides insight into young vapers* », 23 décembre 2020, via <http://smoke-free-canada.blogspot.com/2019/12/newly-released-health-canada-research.html>, basé sur les tableaux détaillés du sondage disponibles ici: <https://epe.lac-bac.gc.ca/100/200/301/pwgs-c-tpsgc/por-ef/health/2019/141-18-e/index.html>
- <sup>17</sup> **Conseil nordique du bien-être social** (une institution regroupant divers ministères des pays et régions scandinaves), « The significance of flavour additives in the use of moist snuff and e-cigarettes – with a focus on young people and the Nordic region », janvier 2019. <https://nordicwelfare.org/wp-content/uploads/2019/01/The-significance-of-flavour-additives-in-the-use-of-moist-snuff-and-e-cigarettes.pdf>

- <sup>18</sup> **Conseil nordique du bien-être social**, « The significance of flavour additives in the use of moist snuff and e-cigarettes – with a focus on young people and the Nordic region ». <https://nordicwelfare.org/wp-content/uploads/2019/01/The-significance-of-flavour-additives-in-the-use-of-moist-snuff-and-e-cigarettes.pdf>
- <sup>19</sup> [Voir tableau en page 17] **Environics Research**, sondage réalisé par pour le compte de **Santé Canada**, « Sondage par panel de vapoteurs visant à mesurer les attitudes et les comportements à l'égard des produits de vapotage », 29 mars 2019. [http://publications.gc.ca/collections/collection\\_2019/sc-hc/H14-316-2019-fra.pdf](http://publications.gc.ca/collections/collection_2019/sc-hc/H14-316-2019-fra.pdf)
- <sup>20</sup> **Sanchez S, et al.**, Is vaping cessation like smoking cessation? A qualitative study exploring the responses of youth and young adults who vape e-cigarettes. *Addictive Behaviors* (2021) Vol.113. <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0306460320308170>
- <sup>21</sup> **Agence de santé publique du Canada**, Déclaration du Conseil des médecins hygiénistes en chef au sujet de l'augmentation des taux de vapotage chez les jeunes au Canada, 11 avril 2019. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/nouvelles/2019/03/declaration-du-conseil-des-medecins-hygienistes-en-chef-au-sujet-de-laugmentation-des-taux-de-vapotage-chez-les-jeunes-au-canada.html>
- <sup>22</sup> **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**, « Groupes et intervenants ayant envoyé une lettre au ministre de la Santé comportant une série de recommandations pour contrer le vapotage chez les jeunes », 8 décembre 2020. [https://cqct.qc.ca/Documents\\_docs/DOCU\\_2020/PROJ\\_20\\_12\\_08\\_Groupes\\_Intervenants\\_LettreAuMinistre\\_Vapotage.pdf](https://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2020/PROJ_20_12_08_Groupes_Intervenants_LettreAuMinistre_Vapotage.pdf)
- <sup>23</sup> **Nicorette**, page d'achat, <https://fr.nicorette.ca/produits/gomme-nicorette>
- <sup>24</sup> **Association canadienne du vapotage**, Communiqué du 30 novembre. <http://www.globenewswire.com/news-release/2020/11/30/2136930/0/fr/Cons%C3%A9quences-involontaires-Les-nouvelles-mesures-doivent-prot%C3%A9ger-les-jeunes-tout-en-assurant-aux-fumeurs-adultes-l-acc%C3%A8s-%C3%A0-un-moyen-de-r%C3%A9duction-des-m%C3%A9faits.html>
- <sup>25</sup> **Canadian Vaping Association**, Board of Directors. <https://thevcva.org/board-of-directors/> (consulté en janvier 2021)
- <sup>26</sup> Carly Weeks pour **Globe and Mail**, « How the vaping industry is targeting teens – and getting away with it », 16 décembre 2019. <https://www.theglobeandmail.com/canada/article-vaping-advertising-marketing-investigation/>
- <sup>27</sup> **Environics Research**, sondage réalisé par pour le compte de **Santé Canada**, « Sondage en ligne auprès de vapoteurs visant à mesurer les attitudes et les comportements à l'égard des produits de vapotage au fil du temps (2019 à 2020) », Février 2019: [http://www.cqct.qc.ca/Documents\\_docs/DOCU\\_2020/DOCU\\_19\\_03\\_29\\_Environics\\_Researchs\\_Vapers\\_Panel\\_Survey\\_Attitudes\\_and\\_Behaviours\\_Vaping\\_Products.pdf](http://www.cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2020/DOCU_19_03_29_Environics_Researchs_Vapers_Panel_Survey_Attitudes_and_Behaviours_Vaping_Products.pdf) ; juin 2019 : [http://publications.gc.ca/collections/collection\\_2020/sc-hc/H14-351-2020-fra.pdf](http://publications.gc.ca/collections/collection_2020/sc-hc/H14-351-2020-fra.pdf) ou [http://www.cqct.qc.ca/Documents\\_docs/DOCU\\_2020/DOCU\\_19\\_07\\_25\\_Environics\\_Researchs\\_Vapers\\_Panel\\_Survey\\_Attitudes\\_and\\_Behaviours\\_Vaping\\_Products.pdf](http://www.cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2020/DOCU_19_07_25_Environics_Researchs_Vapers_Panel_Survey_Attitudes_and_Behaviours_Vaping_Products.pdf)
- <sup>28</sup> **Demande de renseignements au gouvernement sur ordre de la chambre des communes**, 11 mars 2020. [http://cqct.qc.ca/Documents\\_docs/DOCU\\_2020/DOCU\\_20\\_03\\_11\\_HouseOfCommons\\_ResponseQuestion\\_VapingEnforcement.pdf](http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2020/DOCU_20_03_11_HouseOfCommons_ResponseQuestion_VapingEnforcement.pdf) ; voir page 68-79 du tableau des commerces qui affichent les commerces fautifs au Québec : <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/tabagisme-et-tabac/vapotage/conformite-application-loi/rapport-octobre-decembre-2019.html#wb-auto-4> ; Taux de conformité de 83% : <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/tabagisme-et-tabac/vapotage/conformite-application-loi/rapport-trimestriel-juillet-septembre-2019.html> et taux de conformité de 84% : <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/tabagisme-et-tabac/vapotage/conformite-application-loi/rapport-octobre-decembre-2019.html>
- <sup>29</sup> **Ministère de la santé et des services sociaux du Québec**, Document transmis le 20 décembre 2020 suite à une demande d'accès à l'information portant sur l'inspection en 2020 des boutiques de vapotage. [https://www.msss.gouv.qc.ca/inc/documents/ministere/acces\\_info/demandes-acces/2020-2021/2020-2021-520-Documents.pdf](https://www.msss.gouv.qc.ca/inc/documents/ministere/acces_info/demandes-acces/2020-2021/2020-2021-520-Documents.pdf) (pour voir la requête originale : [https://www.msss.gouv.qc.ca/inc/documents/ministere/acces\\_info/demandes-acces/2020-2021/2020-2021-520-Decision.pdf](https://www.msss.gouv.qc.ca/inc/documents/ministere/acces_info/demandes-acces/2020-2021/2020-2021-520-Decision.pdf))
- <sup>30</sup> **Ling PM, et al.**, It is time to abandon youth access tobacco programmes. *Tobacco Control* 2002;11:3-6. <https://tobaccocontrol.bmj.com/content/tobaccocontrol/11/1/3.full.pdf>
- <sup>31</sup> **Liber A, et al.**, Flavored E-Cigarette Sales in the United States Under Self-Regulation From January 2015 Through October 2019. *American Journal of Public Health* (2020) 110, 785-787. <https://ajph.aphapublications.org/doi/abs/10.2105/AJPH.2020.305667>
- <sup>32</sup> **Association canadienne du vapotage**, Communiqué du 30 novembre 2020. <http://www.globenewswire.com/news-release/2020/11/30/2136930/0/fr/Cons%C3%A9quences-involontaires-Les-nouvelles-mesures-doivent-prot%C3%A9ger-les-jeunes-tout-en-assurant-aux-fumeurs-adultes-l-acc%C3%A8s-%C3%A0-un-moyen-de-r%C3%A9duction-des-m%C3%A9faits.html>
- <sup>33</sup> **Diaz MC, et al.**, Menthol e-cigarette sales rise following 2020 FDA guidance. *Tobacco Control* 2020 (septembre). <https://tobaccocontrol.bmj.com/content/early/2020/09/23/tobaccocontrol-2020-056053>
- <sup>34</sup> **Coalition des droits des vapoteurs du Québec**, « En interdisant les saveurs dans le vapotage, François Legault et les député.e.s de la CAQ font le jeu des cigarettiers », communiqué, 21 janvier 2021. <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/en-interdisant-les-saveurs-dans-le-vapotage-francois-legault-et-les-depute-e-s-de-la-caq-font-le-jeu-des-cigarettiers-854345520.html>
- <sup>35</sup> **Imperial Tobacco (BAT)**, « Imperial Tobacco Canada Calls for Balanced Vaping Regulations in British Columbia », communiqué, 24 janvier 2020. <https://www.newswire.ca/news-releases/imperial-tobacco-canada-calls-for-balanced-vaping-regulations-in-british-columbia-803958152.html>
- <sup>36</sup> **JTI Tech.**, « Ontario's Vape Flavour Ban Wrong Strategy », communiqué, 28 février 2020. <https://www.newswire.ca/news-releases/ontario-s-vape-flavour-ban-wrong-strategy-891180303.html>
- <sup>37</sup> **Coalition des droits des vapoteurs du Québec**, **Des milliers de québécois.es pourraient recommencer à fumer en 2021**, communiqué, 1 janvier 2021. <https://www.droitsdesvapoteurs.ca/des-milliers-de-quebcoises-pourraient-recommencer-fumer-en-2021>
- <sup>38</sup> « Overall, there is limited evidence that e-cigarettes may be effective aids to promote smoking cessation » dans **National Academies of Sciences, Engineering & Medicine**, *Public Health Consequences of E-Cigarettes*, 23 janvier 2018. <http://nationalacademies.org/hmd/Reports/2018/public-health-consequences-of-e-cigarettes.aspx> et <https://www.nap.edu/resource/24952/012318ecigaretteConclusionsbyOutcome.pdf>
- <sup>39</sup> **Médecins pour un Canada sans fumée**, « Three Years Later: The NASEM report on E-cigarettes », blogue, 22 janvier 2021. <http://smoke-free-canada.blogspot.com/2021/01/three-years-later-nasem-report-on-e.html>
- <sup>40</sup> « In general, the PATH analyses show that, at the population level, e-cigarettes are not helpful in smoking cessation and even e-cigarette users who successfully quit smoking will still be addicted to nicotine in their e-cigarettes. » **Médecins pour un Canada sans fumée**, « New longitudinal studies find little support for e-cigarettes as an effective tool for population-level smoking cessation », 15 octobre 2020. <http://smoke-free-canada.blogspot.com/2020/10/new-longitudinal-studies-find-little.html>